



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions

**OBJET : CONVENTION POUR
L'ORGANISATION D'UNE SEANCE DE REMISE
EN FORME MUSCULAIRE ET D'UNE MARCHÉ
BIEN-ETRE DANS LE CADRE DE LA FETE DES
SENIORS 2025**

**DÉCISION N° DM-CCAS-25-016
EN DATE DU 28 JUILLET 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 6 juillet 2022, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur Didier DE CARLO, coach sportif, domicilié 112 avenue du Maréchal-Joffre 94120 Fontenay-sous-Bois, d'animer une séance de remise en forme musculaire pour les Vincennois dans le cadre de la fête des seniors, le dimanche 28 septembre 2025, ainsi qu'une marche bien-être le lundi 6 octobre 2025, pour un montant de 325 € (trois cents vingt-cinq euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Monsieur Didier DE CARLO, coach sportif, domicilié 112 avenue du Maréchal-Joffre 94120 Fontenay-sous-Bois, d'animer une séance de remise en forme musculaire pour les Vincennois dans le cadre de la fête des seniors, le dimanche 28 septembre 2025, ainsi qu'une marche bien-être le lundi 6 octobre 2025, pour un montant de 325 € (trois cents vingt-cinq euros).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
La vice-présidente,

Signé

Cécile BRÉON